



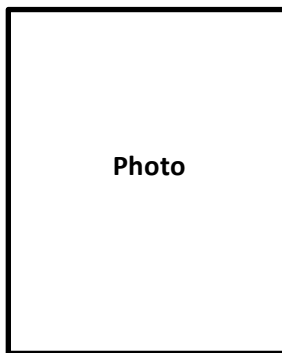
PASSION PHOTO PIGNAN

Club photo de Pignan 34570

Adresse : Hotel de ville, allée des acacias, 34570 PIGNAN

Site internet : <http://passionphotopignan.jimdo.com>

Courriel : passionphotopignan@gmail.com



Bulletin d'adhésion 2023-2024

Nom, Prénom :

.....

Tél Fixe :

.....

Adresse :

.....

Tél Portable :

.....

.....

Courriel :

.....

.....

Né le :

.....

Personne à contacter en cas d'urgence (Nom / Prénom / Adresse / Téléphone) :

.....

.....

A savoir :

- Je m'engage à prendre connaissance des statuts et du règlement intérieur du club et à les respecter.
- J'autorise l'association à utiliser mes images qui pourraient être sélectionnées, pour la réalisation de documents de communication ou pour des expositions du Club. Les auteurs doivent être dépositaires des droits liés à l'image, avoir l'autorisation écrite des personnes photographiées et ne pas porter atteinte aux droits des tiers.
- L'association ne saurait être tenue pour responsable d'un usage inapproprié des images réalisées dans le cadre des activités du Club Photo « Passion Photo Pignan ».
- La cotisation donne droit à la qualité globale de membre et permet d'accéder aux ressources de l'association durant la période d'activité de cette dernière.
- Les membres sont automatiquement inscrits à la liste de diffusion des informations de l'association par messagerie électronique.
- La période de cotisation 2023-2024 s'étend du 1 Septembre 2023 au 31 Août 2024.
- En qualité d'adhérent, vous pouvez participer aux expositions organisées par le club. Pour cela, il faudra prévoir à vos frais :

- Les tirages de vos photos faits pour ces occasions. Ces opérations de tirages seront centralisées par le club. Vous restez propriétaires des tirages et de vos vos passe-partout adaptés à vos photos.

Cocher la case correspondant à votre formule d'adhésion :

Cotisation classique au club PPP (2022-2023)	42,00 €
Demandeurs d'emploi & moins de 21 ans	21,00 €
Concours photos & inscription (+25 ans) à la <i>Fédération Photographique de France</i>	+ 40,00 €

CI-JOINT LE RÈGLEMENT DE : € à l'ordre de **PASSION PHOTO PIGNAN**

Informations complémentaires « vie associative et adhérents »

Appareil(s) Photo (Marque + Modèle) :

.....
.....
.....

Autre Matériel (Objectifs, Flash...) :

.....
.....
.....

Logiciel(s) utilisé(s) pour traiter les photos :

.....
.....
.....

Votre niveau (débutant /amateur/expert ...) :

.....

Sur une échelle de 1 à 10, comment estimez-vous vos connaissances photo :
(1 = néophite 10 = expert)

Vos centres d'intérêts photographiques (à classer de 1 à 4) :

N°	activités
	Photo studio
	Photo macro ou proximité
	Cours en salle logiciels et techniques photo
	Concours photo régional et national (UR12 et Fédé. de photo, cotisation en plus)
	Autre, précisez ici :

Vos remarques ou autres attentes :

.....
.....
.....

Important : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au Secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au Secrétariat de l'association.

Les informations nom, prénom, email, photo, matériel, ... seront utilisées pour le « trombinoscope » accessible aux membres du club seulement sur notre site internet.

L'adresse email sera intégrée dans la liste de diffusion du club pour diverses informations sur la vie du club.